

Présents	Excusés
M BRICHE, maire délégué Mme FOLLET-BOURBON, responsable du périscolaire Mme DANIEL, adjointe Mmes MOUSSEAUX, LEBRET, DESHAYES, POIDEVIN, parents élus Mme CADOT, enseignante Mme TREBERN, enseignante Mme CHAGNON, enseignante M PRIMARD, enseignant et directeur	Mme MARSA, IEN de la circonscription de Montfort-sur-Meu

Début du conseil : 18h30

1 - Elections des représentants de parents d'élève

Le scrutin pour les élections des représentants de parents d'élèves s'est tenu le 13 octobre 2023. Cette année encore, l'équipe a souhaité privilégier le vote par correspondance, plus pratique à organiser et aussi plus adapté au regard des exigences en matière de sécurité des accès à l'enceinte de l'école.

Sur un total de 104 inscrits, il y a eu 74 votants parmi lesquels 4 votes blancs ou nuls. Le taux de participation est de 71,15 %, soit 4 points de plus que l'an dernier. L'ensemble des parents qui se sont portés candidats a constitué une liste unique.

Il y avait quatre postes de titulaires à pourvoir.

Sont élues titulaires : Aude MOUSSEAUX - maman de Loen (GS) et Ayline (CM2)-, Camille RENAULT - maman de Clémence (GS) et Romane (CE1)-, Emilie LEBRET - maman de Charline (CP) -, Marion DESHAYES - maman de Lia (CP) et Noam (CM2)-. Les remplaçantes sont : Julie SOIVIN - maman de Nora (CP) -, Christelle BELLIER - maman de Faustine (CE1) -, Melinda LECONTE - maman d'Ethan CE1-.

Les parents élus représentent tous les parents de l'école. Ils sont compétents pour faciliter le dialogue entre les familles et les enseignants. En participant au conseil, ils sont le relais des informations qui y sont communiquées concernant les apprentissages, la vie de l'école et de l'élève, les aménagements, les changements et les projets pédagogiques.

Evolution des votes depuis 2021

	2021	2022	2023
Nombre d'électeurs inscrits	117	121	104
Nombre de votants	64	82	74

	2021	2022	2023
Taux de participation	54,7 %	67,77 %	71,15 %
Nombre de candidats	3	4	4

2 - Périscolaire

A - Garderie

Mme Bourbon commence par remercier l'APE pour le don de 100 € pour équiper la garderie. Elle ajoute qu'après les investissements de l'an dernier, elle a fait l'acquisition de jeux supplémentaires pour le temps périscolaire : cerceaux, échasses...

Elle profite du conseil pour rappeler qu'elle est désormais présente sur le site des Hirondelles tous les mardis de 8h15 à 18h00. Elle est en général installée dans les bureaux de la mairie.

B - Cantine

Mme Bourbon souligne une fois encore que l'utilisation du portail famille se fait plutôt très bien sur l'école. Elle rappelle néanmoins qu'il faut penser à réserver les repas 10 jours à l'avance si possible. Les parents ne doivent pas hésiter à revenir vers elle pour tout problème d'accès.

La dématérialisation progresse et il est important que toutes les coordonnées soient à jour. Les parents sont invités à signaler tout changement. Des informations seront communiquées aux familles au moment de la mise à jour du portail famille.

Les parents élus font part des problèmes de réservation. Mme Bourbon indique qu'elle est informée. Elle est en train de régulariser la situation et reviendra vers les familles concernées si nécessaire.

La proposition des enseignants pour la mise en place d'une étude surveillée sous leur responsabilité a été entendue par la mairie qui ne rend pas encore de décision. Les parents élus indiquent que la mise en place de ce service serait grandement appréciée.

3 - Scolaire

A - Effectifs R23 et prévisions R24

Cette année, l'école conserve la quatrième classe ouverte l'an dernier mais la répartition a été revue pour prendre en compte la réalité des effectifs et respecter les recommandations officielles.

Ainsi, la classe 1 réunit les TPS(5)/PS(7)/MS(9) avec Mme Trebern pour un total de 21 élèves. La classe 2 regroupe les GS (13) avec Mme Cadot qui rejoint l'équipe cette année. La classe 3 est

celle des CP(11) et des CE1 (7) avec Mme Chagnon pour un total de 18 élèves. Enfin la classe 4 est celle des CE2(6), des CM1 (7) et des CM2 (12) qui sont 25.

Cela fait un effectif total de 77 élèves pour cette année contre 86 l'année dernière.

Pour la rentrée 2024, nous attendons : 6 TPS, 9 PS, 7 MS, 9 GS, 14 CP, 11 CE1, 7 CE2, 6 CM1 et 7 CM2. Cela ferait un total de 76 élèves. En l'état actuel, la répartition n'a pas été arrêtée mais s'annonce problématique puisque la recommandation veut que l'effectif en CP/CE1 n'excède pas 24 élèves.

B - Projets 2023/2024

Sortie découverte pour toute l'école :

L'équipe enseignante souhaiterait organiser une sortie en classe découverte pour l'ensemble des élèves de l'école. La sortie se déroulerait du 17 au 19 juin pour les élèves du CP au CM2 aux Landes à Monthéneuf. Les élèves de maternelle nous rejoindraient pour une journée. Durant ce séjour, les élèves bénéficieraient d'ateliers autour des thèmes de la nature et de la préhistoire. Durant leur journée avec nous, les maternelles profiteront d'ateliers sur le thème de la nature.

Le séjour, en pension complète, pour tous, revient à 8 363,40 euros, soit environ 109 euros par élève. Il est évident que les 10 euros demandés à chaque famille pour la cotisation OCCE ne suffiront pas à financer cette sortie, d'autant que le tarif indiqué ne tient pas compte du prix du transport.

Le devis a été validé, M. Primard attend un retour de l'organisme qui accueillera l'école.

Cycle de course d'orientation :

En partenariat avec l'Office des Sports, l'équipe enseignante souhaite mettre en place un cycle course d'orientation pour l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2. Ce cycle s'organiserait sur 5 semaines à raison de deux séances par semaine avec mise à disposition du matériel dans le cadre des séances autonomes.

L'ensemble du projet coûterait 692 euros d'après le devis qui a été validé. Nous attendons là aussi que l'Office des sports revienne vers nous.

Projet théâtre :

Face au succès des deux soirées théâtre organisées l'an dernier, Mme Chagnon et M. Primard souhaitent renouveler l'expérience cette année. Il avait été envisagé un moment de profiter de la salle de cinéma de Montauban de Bretagne, sur recommandation de certains parents d'élèves. Cependant, l'utilisation de la salle est payante et au regard des dépenses envisagées cette année, l'équipe ne juge pas opportun de consacrer une partie du budget à la location de la salle. Il y aura donc probablement deux soirées théâtre organisées avec un moment convivial à l'issue de chacune d'elle.

L'équipe municipale précise aux enseignants qu'il y a la possibilité de réserver une scène qui serait installée au sein de la salle Ti An Holl. Les enseignants font part de leur enthousiasme et comptent bien en profiter pour améliorer encore la représentation des élèves.

Les dates seront communiquées aux familles dès que possible.

Sensibilisation au harcèlement par la police municipale

Cette année encore, les élèves du CE2 au CM2 profiteront d'une intervention d'un agent de la police municipale pour les sensibiliser aux thématiques du harcèlement et de la violence à l'école.

Cette intervention aura lieu le lundi 11 décembre dans le courant de la matinée.

Sensibilisation Sport Santé Handicap

En partenariat avec l'Office des sports de la communauté de communes Saint-Méen Montauban, les élèves du CE2 au CM2 vont avoir l'opportunité de participer à une action de sensibilisation au handisport en mixité avec des enfants d'IME et d'ULIS.

Ce projet se concrétisera par une journée d'actions avec pour objectif de sensibiliser au handicap par : la pratique d'activités physiques adaptées, la découverte d'ateliers de sensibilisation à la santé/ la nutrition / le handicap, la récolte de bouchons en partenariat avec l'association Solidarité Bouchon 35.

Cette journée se déroulera le jeudi 4 avril 2024 à Montauban de Bretagne et fera écho à l'actualité des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Le coût pour l'école se limite à 1€ par élève.

Liaison école collège

Avant que M. Primard ne parle de la liaison école/collège, Mme Bourbon s'interroge concernant la participation des élèves de CM2 de l'école au cross du collège. M. Primard indique qu'il n'a jamais été associé à l'évènement depuis qu'il est présent sur l'école. Les élus prennent note et se renseigneront pour voir si cette situation peut évoluer pour les prochaines éditions.

Concernant la liaison école collège, M. Primard a déjà eu une réunion sur le sujet au collège. Cela a été l'occasion de faire un point sur les évaluations à l'entrée de la sixième qui montrent, une fois encore, la nécessité de repenser les modalités de passation et de poursuivre le travail sur les savoirs fondamentaux en primaire.

Le projet de cette année avait été anticipé avec les collègues de français du collège et l'enseignante de Médréac autour de la poésie et de l'écriture avec, comme les années précédentes, la volonté de se rendre sur place pour rencontrer les sixièmes et familiariser les CM2 à leur futur environnement.

Cependant, l'enthousiasme n'est pas forcément de mise cette année puisqu'il a été indiqué que la visite du collège dans le cadre de la liaison n'était pas assurée par manque de moyens. Rien n'est arrêté pour le moment, l'équipe tiendra les familles informées au fur et à mesure.

Ateliers à la médiathèque

Cette année encore, l'ensemble des classes de l'école bénéficie du partenariat avec la médiathèque de Montauban de Bretagne. Dans le cadre de ce projet, les élèves se rendent à la médiathèque deux fois par trimestre. Durant ces visites, ils ont la possibilité d'emprunter les livres qu'ils souhaitent et de participer à des ateliers dont la thématique varie.

Cette année, la première visite a été l'occasion de rappeler les règles de la médiathèque sous la forme d'un jeu ou encore d'une chasse au trésor. Les différentes dates seront communiquées aux familles au fur et à mesure.

Projets des élèves

- **le tri du papier** : les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont décidé de s'atteler au tri des papiers dans les classes. Chaque semaine, l'élève chargé de la propreté prendra un camarade et fera le tour des classes pour vider les corbeilles de papier directement dans le bac jaune.
- **Sensibilisation au gaspillage alimentaire** : durant le conseil d'élève de la classe, les élèves du CE2 au CM2 ont souhaité remettre en place la pesée des déchets alimentaires sur le temps du déjeuner. L'organisation est en cours et nous espérons que tout sera effectif avant les vacances de Noël. Le but est de peser au quotidien ce qui est jeté afin de sensibiliser chacun à son rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Année sportive

Dans la classe de Mme Chagnon, l'année sera sportive. En lien avec l'actualité des JO et Para, et les différentes compétitions qui rythmeront l'année (rugby, voile...), Mme Chagnon proposera aux élèves de développer le thème du sport dans les différents domaines.

Projets en maternelle

Mme Trebern fait cette année un projet de correspondance et d'écriture avec une classe de CM2 de Romillé. Le but est, comme l'an dernier, d'arriver à une production finale qui sera le reflet des échanges et du travail mené avec les élèves.

Les deux classes de maternelle, en lien avec une classe de maternelle de l'école de Boisgervilly, échangeront autour du sport avec pour objectif une rencontre sportive articulées autour de différents ateliers dans le cadre d'un maternathlon à l'initiative des enseignants.

Les élèves de GS de Mme Cadot profiteront d'une inclusion en CP en fin d'année. Mme Chagnon accueillera les élèves dans sa classe avec un travail autonome. Ce sera pour eux l'occasion de se familiariser à leur future enseignante, à leur future classe et au travail en CP. Ils seront bien sûr libres de se joindre au reste de la classe une fois leur travail terminé.

Cycle piscine

Cette année, la piscine reprend. Le cycle piscine de nos élèves se tiendra du 12/03 au 28/05, tous les mardis matins de 10h10 à 10h50. Les élèves concernés sont les élèves du CP au CE2. Afin de les préparer à ce moment qui n'est pas facile pour tous, Mme Chagnon anticipe en classe avec tout un travail de verbalisation des émotions, des appréhensions... qui est aussi mené au retour de chaque séance.

Les parents seront informés en amont de la teneur des séances afin de leur permettre d'encadrer au mieux lorsqu'ils accompagneront la classe au bassin de Saint-Méen.

Education à la santé et à la sécurité

Comme indiqué lors du précédent conseil, nous avons à coeur de développer le parcours santé des élèves. A cet effet, nous avons contacté différents organismes, dont la caserne de Montauban de Bretagne, afin d'organiser une action de sensibilisation aux risques domestiques et aux gestes qui sauvent.

La caserne de Montauban de Bretagne a accusé réception de notre demande et l'a transmise au SDIS 35. A l'heure actuelle, nous n'avons aucun retour. La classe de Mme Trébern souhaite après cette intervention, visiter la caserne avec ses élèves afin de rendre celle-ci plus concrète.

C - Règlement intérieur

Les participants au conseil d'école seront destinataires du règlement intérieur. Ils sont invités à faire part de leur remarque et question afin de modifier le document si nécessaire avant qu'il ne soit soumis au vote de l'ensemble des membres du conseil.

4 - Santé et sécurité

L'exercice incendie a été fait. Aucun souci n'a été signalé, l'évacuation complète de l'école s'est faite en moins d'une minute. L'ensemble des consignes de sécurité a été respecté.

L'exercice PPMS intrusion a été fait. À noter : la porte d'entrée de la classe de Mme Cadot étant considérée comme une issue de secours, elle ne peut pas être verrouillée. Il faut prévoir une solution occultante pour les fenêtres de la classe des CM côté parc de jeux. Un signal spécifique doit être installé pour distinguer l'exercice incendie de l'alerte intrusion.

5 - Finances et matériel

A - Finances

Bilan OCCE :

AU 04 juillet 2023, il reste : 963,51 euros + 19,84 euros (caisse)

	Entrées	Sorties
Achat de timbre + enveloppes		15,91 euros (caisse)
Frais de tenue de compte – 03/07/23		5,78 euros
Cordes à sauter		30,60 euros (chèque)
Virement Mairie voyage cm1 cm2 Paris 14 euros / pers	364,00 euros	
Virement APE gateaux	135,03 euros	
Virement APE participation	275,30 euros	
Virement mairie sortie cp ce1 ce2	280,00 euros	

Cheque course ps gs		40,36 euros (chèque)
Cheque métro paris cm1 cm2		28,50 euros (chèque)
Chèque librairie cm1 cm2		42,75 euros (chèque)
Chèque fournitures tps ms		130,30 euros (chèque)
Chèque insectarium		244,00 euros (chèque)
Cheque sortie champs libres cp ce1 ce2		76,00 euros (chèque)

Compte : 1419,55 euros + Caisse : 3,93 euros

Clôture des comptes au 30 septembre 2023 : 1419,55 euros + Caisse : 3,93 euros

Entre le 30 septembre et le 15/11/23

	Entrées	Sorties
Chèque fournitures cp ce1 ce2		20,17 euros (chèque)
Dons des familles espèces	195,00 euros (caisse)	
Dons des familles chèques	470,00 euros (compte)	
Dons des familles chèques	20,00 euros (caisse)	
Cotisation comptacoopweb (5,40 logiciel – 170,90 cotis – 19,25 assurance)		195,55 euros (chèque)
Sortie poète ferrailleur		198,00 (chèque)
Frais de tenue de compte 3/10/23		5,78 euros (prélèvement)

Le 17 novembre 2023 il reste : 1490,05 euros et 198,93 euros (caisse)

Mme Trebern profite du bilan OCCE pour interpeler la municipalité concernant les remboursements en cours : le budget de 92 euros par élève de CM2 annoncé pour la sortie des CM2 n'a pas été pris en compte dans le remboursement de la sortie, il manque donc 1 092 euros par rapport aux subventions annoncées. Concernant la sortie des maternelles, elle n'a pas été remboursée, ce qui représente un manque de 360 euros. De plus, la sortie pour toute l'école à Cancale au mois de juin 2021 n'a elle, pas non plus été régularisée et représente un manque de 950 euros.

Mme Daniel annonce qu'elle a obtenu de la municipalité que le budget alloué aux sorties des maternelles soit revu à la hausse. Il passe ainsi de 10 euros par élève à 14 euros par élève, comme ce qui est prévu pour les élèves d'élémentaire.

Nous gardons en tête les sommes à réunir cette année. Les sorties prévues représentent un certain coût, auquel il faut ajouter celui du transport pour lequel nous n'avons pas encore de retour de devis. Mme Daniel précise qu'il peut être utile de prévenir d'ores et déjà les services financiers de cette sortie à venir pour qu'elle anticipe les budgets.

B - Matériel

Comme indiqué lors des précédents conseils, M. Boulin, agent comptable de la municipalité, nous a demandé de faire remonter les besoins pour l'année à venir. M. Primard a de nouveau transmis une liste de matériel pour la salle de motricité, peu ou prou la même que celle qui avait été établie les cinq dernières années, à laquelle ont été ajoutés un lot de dictionnaires qui pourrait servir pour l'ensemble des élèves de l'élémentaire.

Nous avons également formulé une demande pour équiper la nouvelle classe d'un ordinateur portable pour permettre à la maîtresse de rédiger son cahier de vie en classe avec les élèves et pouvoir imprimer directement depuis sa classe. Pour limiter les investissements inutiles, l'équipe a mis à sa disposition l'ordinateur offert par l'APE mais ce dernier, comme ceux de la classe mobile, a besoin d'un nettoyage et d'une mise à jour. M Briche indique qu'il y jettera un oeil.

Il profite de l'occasion pour préciser à l'équipe enseignante qu'un reboisement de certains chemins du territoire est prévu. Il propose d'y associer les élèves de l'école pour que chacun d'entre eux puissent apporter sa contribution en plantant un arbre. L'équipe confirme son intérêt et attend les informations à venir.

6 - Questions des parents

Les parents élus relaient, à la demande de parents d'élèves, des interrogations quant au maintien de Mme Pinault malgré les remarques faites ces deux dernières années. Ils font également remonter des plaintes de parents.

La mairie se dit consciente du problème et assure que la situation est en cours de traitement. Les enseignants profitent que le sujet soit abordé pour faire part de leur constat : pas spécialement d'amélioration de la situation de leur point de vue. Mme Cadot précise toutefois que d'un point de vue strictement relationnel, cela se passe bien avec l'ATSEM. En revanche, comme pour Mme Trebern, elle préfère ne pas compter sur elle pour ce qui concerne la préparation des ateliers.

Fin du conseil : 20h30